

A nos abonnés et à nos lecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

A nos abonnés et à nos lecteurs.

Nous nous associons avec empressement au mouvement éminemment patriotique qui s'est manifesté depuis quelques jours, dans l'idée de consacrer à la mémoire de **DAVEL** un monument digne de ce premier martyr de l'indépendance vaudoise. Un comité d'initiative est en formation. — Dès aujourd'hui, et à l'exemple de nos confrères de la presse, nous ouvrons une souscription que nous recommandons à nos abonnés et à nos lecteurs en général. Nous recevrons leurs dons avec le plus grand plaisir.

Souscription DAVEL

Le journal le *Conteur Vaudois*. Fr. 10 —
M. J. S., Lausanne . . . » 5 —
M. Jules Taillens, Lausanne . » 5 —
M. L. Tétaz, cafetier, Lausanne » 5 —

Total . . Fr. 25 —

Fêtes universitaires.

Les fêtes universitaires qui s'approchent s'annoncent pleines de promesses. Au sein de la population lausannoise, qui, en pareilles circonstances, a toujours fait preuve de bon goût, d'entrain et de dévouement, on sent déjà se produire ce mouvement d'effervescence, ces préoccupations qui précèdent ordinairement les grandes réjouissances.

Nos dames et nos demoiselles, qui savent que de nombreux étrangers, parmi lesquels des savants, des personnalités de distinction, et toute une joyeuse cohorte de jeunes étudiants, nous visiteront pendant ces jours de fête, y prendront part, comme d'habitude, avec tous les attrait de leur grâce et de leur amabilité.

Aussi, les voyons-nous occupées à préparer de charmantes toilettes, à tresser des guirlandes de mousse, à froisser entre leurs doigts mignons le papier de couleur transformé en fleurs ou autres ornements.

En résumé, tout fait espérer que cette fête, inaugurant pour notre cher Lausanne un nouveau foyer de lumières et une nouvelle ère de prospérité qui lui

assigneront un rang honorable parmi les villes universitaires, tout fait espérer, disons-nous, que cette fête sera belle, que tous les bons Lausannois voudront contribuer à sa réussite, et qu'elle laissera à nos hôtes de quelques jours un souvenir durable de la manière dont ils auront été reçus sur les bords du Léman.

Nos voisins de Vevey et de Montreux, — quoique moins directement intéressés, — comprenant toute l'importance qu'aura pour notre canton la création de l'Université, toute l'importance qu'il y a à l'inaugurer dignement, se préparent à recevoir, avec leur hospitalité légendaire, avec leur inépuisable courtoisie, les hôtes étrangers que nos plus beaux bateaux à vapeur conduiront bientôt sur leurs riants et pittoresques rivages.

Nous nous plaisons à rappeler à ce propos ces paroles de M. E. Secretan, rédacteur, dans la séance du Conseil communal du 23 février dernier :

« Le canton de Vaud ayant manifesté la volonté d'inaugurer l'Université par une fête, Lausanne ne peut se refuser à y participer, et je voterai les crédits.

Lorsque la ville de Leyde eut subi, au XVI^{me} siècle, la lutte contre le duc d'Albe, Guillaume-le-Taciturne, pour la récompenser de son héroïque défense, lui offrit le choix entre une exonération d'impôts pendant 20 ans et une Université. Leyde sortait d'une crise terrible. Elle préféra néanmoins l'Université qui était son avenir à une exonération qui ne devait avoir qu'une durée momentanée.

L'avenir de Lausanne c'est son Université. Le Conseil communal ne peut refuser de s'associer à des fêtes, instituées en faveur de cet établissement. »

Voici maintenant quelques détails d'organisation :

Dimanche 17 mai. — Réception des invités.

Lundi 18. — Service religieux à la cathédrale. — Séance inaugurale de l'Université, au Théâtre. — Banquets. — Concerts.

Mardi 19. — Promenade en bateaux sur le lac Léman. — Réception à Montreux. — Soirée vénitienne au retour, à Ouchy.

Mercredi 20. — Réunion de sociétés sa-

vantes. — Fête des étudiants. — Illumination de la ville. — Cortège aux flambeaux.

Cantine de la Riponne. — Le bâtiment de la Grenette sera agrandi dans toute sa largeur, au midi, par une annexe de 14 mètres. Il pourra contenir, pour les banquets, 1408 convives ; pour les concerts, 16 à 1700 auditeurs.

La décoration sera faite au moyen de toile blanche, formant plafond et fermant les côtés.

Le local de gymnastique sera utilisé pour la cuisine, où M. A. Cuénoud installera d'immenses fourneaux, comportant 10 chaudières de la contenance de 250 litres chacune. Plus, des fours suffisants pour rôtir la viande d'un bœuf entier.

La *restauration*, qui aura son fourneau spécial, sera organisée pour toute la durée des fêtes. Des soupers de société pourront être commandés, moyennant un avertissement de deux heures à l'avance.

Un immense matériel, comprenant 7500 assiettes, plus de 6000 verres, et accessoires, va arriver.

Le service sera fait par 96 sommeliers ; et, afin que chaque mets puisse être servi chaud, dans ce grand banquet de 1400 couverts, la besogne sera répartie entre 3 escouades de 32 hommes, placées chacune sous les ordres d'un chef de cantine. De là, service accéléré et pas d'encombrement.

Quatre ou cinq comptoirs, placés aux extrémités de la cantine, seront affectés à la vente des vins et de la bière.

Des concerts publics seront donnés pendant toute la durée des fêtes. Entrée libre. Une affiche en indiquera les heures.

Le lundi, à 1 heure, grand banquet. Depuis 6 heures, la cantine sera ouverte au public.

Mardi, cantine ouverte au public, de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Restauration.

Mercredi matin, Fruhschoppen des étudiants, à la cantine. A midi, pique-nique à Sauvabelin. Le soir, grand concert à la cantine.

Jeudi soir, éventuellement, concert.